REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005786700026

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT AUTRE EPT Plaine Commune

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie Saint-Denis municipale

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET: Assainissement (2)

ANNEE 2019

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes	10
A - Eléments du bilan	27
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	27
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	28
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	39
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	41
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	43
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	44
·	45
A3.2 - Etalement des provisions	46
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	47
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.4.1 - Etat de vertilation des départes et recettes des parties d'acquet d'acque	48
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	49
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	50
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	51
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	52 53
A6 - Etat des charges transférées A7 Détail des enérations pour compte de tiers	
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers P. Engagomenta hara bilan	54
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	55
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	56
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	57
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	58
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	59
B1.7 - Etat des engagements reçus	60
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	61 62
C - Autres éléments d'informations	02
	(2)
C1.1 - Etat du personnel	63
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	65
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	66 67
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	6/
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	68

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n° 004/06 du 31/01/2006.
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

-v	ъ.	\sim 1.	тν.	TIO	
- x	\mathbf{r}		1 4		
-		. •	. ~	-	

		LAFLOHATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 045 446,00	8 045 446,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
ت	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	8 045 446,00	8 045 446,00
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	15 856 833,00	15 856 833,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	15 856 833,00	15 856 833,00
- -		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	23 902 279,00	23 902 279,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 843 959,00	0,00	1 998 352,00	1 998 352,00	1 998 352,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 602 493,00	0,00	1 505 795,00	1 505 795,00	1 505 795,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	238 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00	215 000,00
To	otal des dépenses de gestion des services	3 684 452,00	0,00	3 719 147,00	3 719 147,00	3 719 147,00
66	Charges financières	850 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
67	Charges exceptionnelles	108 000,00	0,00	98 000,00	98 000,00	98 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	tal des dépenses réelles d'exploitation	4 642 452,00	0,00	4 667 147,00	4 667 147,00	4 667 147,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 654 965,00		1 867 014,00	1 867 014,00	1 867 014,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 418 335,00		1 511 285,00	1 511 285,00	1 511 285,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	4 073 300,00		3 378 299,00	3 378 299,00	3 378 299,00
	TOTAL	8 715 752,00	0,00	8 045 446,00	8 045 446,00	8 045 446,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 8 045 446,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 995 630,00	0,00	7 370 000,00	7 370 000,00	7 370 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	320 000,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes de gestion des services	8 315 630,00	0,00	7 645 000,00	7 645 000,00	7 645 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes réelles d'exploitation	8 315 630,00	0,00	7 645 000,00	7 645 000,00	7 645 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	400 122,00		400 446,00	400 446,00	400 446,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	400 122,00		400 446,00	400 446,00	400 446,00
	TOTAL	8 715 752,00	0,00	8 045 446,00	8 045 446,00	8 045 446,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 8 045 446,00

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	2 977 853,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	12 826 431,00	0,00	11 956 387,00	11 956 387,00	11 956 387,00
	Total des dépenses d'équipement	12 826 431,00	0,00	11 956 387,00	11 956 387,00	11 956 387,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 956,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 313 645,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 315 601,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	16 142 032,00	0,00	15 456 387,00	15 456 387,00	15 456 387,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	400 122,00		400 446,00	400 446,00	400 446,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	400 122,00		400 446,00	400 446,00	400 446,00
	TOTAL	16 542 154,00	0,00	15 856 833,00	15 856 833,00	15 856 833,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 15 856 833,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
40	0.1	1 367 500,00	(2)	070 004 00	070 004 00	070 004 00
13	Subventions d'investissement	9 601 354,00	· ·	379 834,00	379 834,00	379 834,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	, ,	0,00	10 498 700,00	10 498 700,00	10 498 700,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 968 854,00	0,00	10 878 534,00	10 878 534,00	10 878 534,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 500 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	12 468 854,00	0,00	12 478 534,00	12 478 534,00	12 478 534,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 654 965,00		1 867 014,00	1 867 014,00	1 867 014,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 418 335,00		1 511 285,00	1 511 285,00	1 511 285,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 073 300,00		3 378 299,00	3 378 299,00	3 378 299,00
	TOTAL	16 542 154,00	0,00	15 856 833,00	15 856 833,00	15 856 833,00

+

EPT Plaine Commune - Assainissement - BP - 2019

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE ((2) 0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEI	EES 15 856 833,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	2 977 853,00
FONCTIONNEMENT (8)	

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DE \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RE \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DE \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DE \ 043 = RE \ 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération *DE 023* + *DE 042 RE 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 998 352,00		1 998 352,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 505 795,00		1 505 795,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	215 000,00		215 000,00
66	Charges financières	850 000,00	0,00	850 000,00
67	Charges exceptionnelles	98 000,00	0,00	98 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 511 285,00	1 511 285,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 867 014,00	1 867 014,00
	Dépenses d'exploitation – Total	4 667 147,00	3 378 299,00	8 045 446,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 8 045 446,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	400 446,00	400 446,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	11 956 387,00		11 956 387,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	15 456 387,00	400 446,00	15 856 833,00

	•
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 856 833,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 370 000,00		7 370 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	275 000,00		275 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	400 446,00	400 446,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	7 645 000,00	400 446,00	8 045 446,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 8 045 446,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00
13	Subventions d'investissement	379 834,00	0,00	379 834,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 498 700,00	0,00	10 498 700,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 511 285,00	1 511 285,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 867 014,00	1 867 014,00
	Recettes d'investissement – Total	12 478 534,00	3 378 299,00	15 856 833,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION	0,00	
		+
A	FFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
		=
TOTAL DES RECETTES	D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 856 833,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 843 959,00	1 998 352,00	1 998 352,00
604	Achats d'études, prestations de services	7 000,00	5 000,00	5 000,00
605	Achats d'eau	500,00	700,00	700,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	85 700,00	65 680,00	65 680,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	18 073,00	16 073,00	16 073,00
6064	Fournitures administratives	2 254,00	2 254,00	2 254,00
6066	Carburants	898,00	898,00	898,00
6068	Autres matières et fournitures	1 801,00	1 801,00	1 801,00
611	Sous-traitance générale	18 000,00	27 000,00	27 000,00
61551	Entretien matériel roulant	25 800,00	35 800,00	35 800,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	29 500,00	29 000,00	29 000,00
6156	Maintenance	1 039 674,00	1 161 824,00	1 161 824,00
618	Divers	238 967,00	279 530,00	279 530,00
6222	Commissions recouvrement redevance	135 000,00	120 000,00	120 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	15 000,00	15 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions Services bancaires et assimilés	392,00	392,00	392,00
627 6281		13 000,00	10 000,00	10 000,00
	Concours divers (cotisations) Remboursements de frais	1 400,00	1 400,00	1 400,00
6287		225 000,00	225 000,00	225 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 602 493,00	1 505 795,00	1 505 795,00
6331	Versement de transport	16 025,00	14 898,00	14 898,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 012,00	7 449,00	7 449,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 012,00	7 449,00	7 449,00
6411	Salaires, appointements, commissions	573 693,00	533 337,00	533 337,00
6412	Congés payés	48 075,00	44 693,00	44 693,00
6413	Primes et gratifications	208 324,00	193 670,00	193 670,00
6414	Indemnités et avantages divers	224 349,00	208 568,00	208 568,00
6415 6451	Supplément familial Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	64 100,00 192 299,00	59 591,00 178 772,00	59 591,00 178 772,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	192 299,00	178 772,00	178 772,00
6454	Cotisations aux caisses de retraites Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	48 075.00	44 693,00	44 693,00
6458	Cotisations aux A.S.S.E.B.R.S. Cotisate autres organismes sociaux	16 025,00	30 923,00	30 923,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 205,00	2 980,00	2 980,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
				-
65	Autres charges de gestion courante	238 000,00	215 000,00	215 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	238 000,00	215 000,00	215 000,00
TOTAL :	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	3 684 452,00	3 719 147,00	3 719 147,00
66	Charges financières (b) (8)	850 000,00	850 000,00	850 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	800 000,00	800 000,00	800 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	50 000,00	50 000,00	50 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	108 000,00	98 000,00	98 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	70 000,00	60 000,00	60 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	36 500,00	36 000,00	36 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	1 500,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
-	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	4 642 452,00	4 667 147,00	4 667 147,00
022		2 654 065 00	1 067 044 00	1 067 044 00
023 042	Virement à la section d'investissement Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 654 965,00 1 418 335,00	1 867 014,00 1 511 285,00	1 867 014,00 1 511 285,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 418 335,00	1 511 285,00	1 511 285,00
	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	4 073 300,00	3 378 299,00	3 378 299,00
042	D'INVESTISSEMENT	2.55		2.22
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

EPT Plaine Commune - Assainissement - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
7	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	4 073 300,00	3 378 299,00	3 378 299,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 715 752,00	8 045 446,00	8 045 446,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 045 446,00

Montant des ICNE de l'exercice	274 562,23
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	224 562,23
= Différence ICNE N – ICNE N-1	50 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 995 630,00	7 370 000,00	7 370 000,00
70128	Autres taxes et redevances	800 000,00	900 000,00	900 000,00
704	Travaux	20 000,00	150 000,00	150 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	5 775 630,00	4 900 000,00	4 900 000,00
7063	Contribut° des communes (eaux pluviales)	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
7068	Autres prestations de services	150 000,00	170 000,00	170 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	320 000,00	275 000,00	275 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	320 000,00	275 000,00	275 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	8 315 630,00	7 645 000,00	7 645 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	8 315 630,00	7 645 000,00	7 645 000,00
	= a + b + c + d			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	400 122,00	400 446,00	400 446,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	400 122,00	400 446,00	400 446,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	400 122,00	400 446,00	400 446,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	8 715 752,00	8 045 446,00	8 045 446,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 045 446,00

Dátail du	calcul dos	ICNE au	compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



20		(2)		
	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
10018	Opération d'équipement n° 10018 (5)	10 000,00	146 397,00	146 397,00
10024	Opération d'équipement n° 10024 (5)	2 650 000,00	2 650 000,00	2 650 000,00
10025	Opération d'équipement n° 10025 (5)	5 436 431,00	5 405 694,00	5 405 694,00
10026	Opération d'équipement n° 10026 (5)	80 000,00	700 000,00	700 000,00
10027	Opération d'équipement n° 10027 (5)	2 310 000,00	1 289 296,00	1 289 296,00
10028	Opération d'équipement n° 10028 (5)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
10029	Opération d'équipement n° 10029 (5)	2 050 000,00	1 275 000,00	1 275 000,00
10030	Opération d'équipement n° 10030 (5)	150 000,00	350 000,00	350 000,00
10031	Opération d'équipement n° 10031 (5)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	Total des dépenses d'équipement	12 826 431,00	11 956 387,00	11 956 387,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 956,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 956,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 313 645,00	3 500 000,00	3 500 000,00
1641	Emprunts en euros	3 313 645,00	3 500 000,00	3 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 315 601,00	3 500 000,00	3 500 000,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	16 142 032,00	15 456 387,00	15 456 387,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	400 122,00	400 446,00	400 446,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	400 122,00	400 446,00	400 446,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	215 155,00	215 479,00	215 479,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	25 888,00	25 888,00	25 888,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	401,00	401,00	401,00
13918	Autres subventions d'équipement	158 678,00	158 678,00	158 678,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	400 122,00	400 446,00	400 446,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	16 542 154,00	15 856 833,00	15 856 833,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 856 833,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

EPT Plaine Commune - Assainissement - BP - 2019

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 367 500,00	379 834,00	379 834,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 367 500,00	379 834,00	379 834,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 601 354,00	10 498 700,00	10 498 700,00
1641	Emprunts en euros	9 601 354,00	10 498 700,00	10 498 700,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 968 854,00	10 878 534,00	10 878 534,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
10222	FCTVA	1 500 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 500 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	12 468 854,00	12 478 534,00	12 478 534,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 654 965,00	1 867 014,00	1 867 014,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 418 335,00	1 511 285,00	1 511 285,00
28128	Aménagement Autres terrains	592,00	592,00	592,00
281532	Réseaux d'assainissement	422 174,00	515 117,00	515 117,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	968 548,00	968 548,00	968 548,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	5 106,00	5 106,00	5 106,00
28182	Matériel de transport	16 510,00	17 220,00	17 220,00
28184	Mobilier	313,00	0,00	0,00
28188	Autres	5 092,00	4 702,00	4 702,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	4 073 300,00	3 378 299,00	3 378 299,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	4 073 300,00	3 378 299,00	3 378 299,00
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	16 542 154,00	15 856 833,00	15 856 833,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 856 833,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R*I 040 = DE 042*.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D*I 041 = RI 041*.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10018 (1) LIBELLE : Programme pluriannuel de travaux

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	65 181 205,75	a 0,00	146 397,00	b 146 397,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 258 596,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 109 698,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	23 306,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	2 433,74	0,00	0,00	0,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	123 158,41	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 087 137,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 176 812,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	1 854,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	5 779,08	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 202 976,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	1 068,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	396 307,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 766,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	982,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	297 590,52	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	56 835 471,63	0,00	146 397,00	146 397,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	55 677 223,51	0,00	146 397,00	146 397,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	121 063,31	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 037 184,81	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-146 397,00
Excédent de financement si positif	, in the second of the second
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions pouvelles

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10024 (1) LIBELLE : CCD assainissement

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	4 390 170,96	a 0,00	2 650 000,00	b 2 650 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	206,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	206,58	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 389 964,38	0,00	2 650 000,00	2 650 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	4 389 964,38	0,00	2 650 000,00	2 650 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 220 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	220 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	220 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-2 430 000,00
Excédent de financement si positif	,
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10025 (1) LIBELLE : Pérenniser le patrimoine réseau

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	4 496 369,44	a 0,00	5 405 694,00	b 5 405 694,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	390 830,50	0,00	1 169 373,00	1 169 373,00	0,00
2031	Frais d'études	390 830,50	0,00	1 169 373,00	1 169 373,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 976 160,76	0,00	2 297 239,00	2 297 239,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 976 160,76	0,00	2 297 239,00	2 297 239,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 129 378,18	0,00	1 939 082,00	1 939 082,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 129 378,18	0,00	1 939 082,00	1 939 082,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 75 834,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	75 834,00	
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	75 834,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-5 329 860,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10026 (1) LIBELLE : Assurer la collecte des eaux usées

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	172 028,03	a 0,00	700 000,00	b 700 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	29 642,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	29 642,06	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 582,55	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 582,55	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	139 803,42	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	139 803,42	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 84 000,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	84 000,00	
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	84 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-616 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10027 (1) LIBELLE : Protéger le milieu naturel

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 004 808,73	a 0,00	1 289 296,00	b 1 289 296,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	145 677,34	0,00	286 000,00	286 000,00	0,00
2031	Frais d'études	145 677,34	0,00	286 000,00	286 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 036,38	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	16 036,38	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	843 095,01	0,00	1 003 296,00	1 003 296,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	843 095,01	0,00	1 003 296,00	1 003 296,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-1 289 296,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10028 (1) LIBELLE : Lutter contre les inondations

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	960,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	960,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2031	Frais d'études	960,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-100 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10029 (1) LIBELLE : Contribuer aux projets d'aménagement

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	405 297,98	a 0,00	1 275 000,00	b 1 275 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	90 613,50	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
2031	Frais d'études	90 613,50	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 891,39	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	28 891,39	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	285 793,09	0,00	775 000,00	775 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	285 793,09	0,00	775 000,00	775 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

	4
RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-1 275 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10030 (1) LIBELLE : Matériels

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	72 042,02	a 0,00	350 000,00	b 350 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	33 120,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2031	Frais d'études	33 120,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 922,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	38 922,02	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-350 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10031 (1) LIBELLE : Mise en conformité parties privatives

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	16 513,82	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 513,82	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2031	Frais d'études	16 513,82	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-40 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire nº NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (NOTS 16449 et 166) Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					54 247 682,77									
1641 Emprunts en euros (total)					54 247 682,77									
	Agence de l'Eau Seine Normandie	12/11/2011	12/11/2011	12/11/2012	35 933,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
0415201/01	Agence de l'Eau Seine Normandie	09/04/2010	09/04/2010	31/03/2011	52 398,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
043615	Agence de l'Eau Seine Normandie	26/09/2007	26/09/2007	26/09/2008	12 800,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
0515021	Agence de l'Eau Seine Normandie	30/03/2005	22/12/2009	21/12/2010	17 536,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
063730 00	Agence de l'Eau Seine Normandie	31/12/2006	30/01/2008	30/01/2009	22 600,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
0637311/01	Agence de l'Eau Seine Normandie	18/09/2006	15/08/2010	01/12/2011	24 799,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
0649621	Agence de l'Eau Seine Normandie	23/02/2012	23/02/2012	23/02/2013	9 882,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
070699	Agence de l'Eau Seine Normandie	03/04/2007	15/09/2009	07/09/2010	31 300,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1001635	Agence de l'Eau Seine Normandie	13/09/2007	17/12/2008	17/12/2009	62 091,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1001653	Agence de l'Eau Seine Normandie	22/10/2008	22/10/2008	22/10/2009	15 477,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10016561	Agence de l'Eau Seine Normandie	01/01/2009	01/01/2009	02/07/2010	45 531,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10021091	Agence de l'Eau Seine Normandie	25/06/2009	25/06/2009	19/06/2010	14 744,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1004983	Agence de l'Eau Seine Normandie	13/06/2008	01/10/2008	03/09/2009	31 356,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10054081	Agence de l'Eau Seine Normandie	20/10/2009	20/10/2009	19/10/2010	15 944,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
								Taux	initial		- ·		Possibilité	0.11
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
10058691	Agence de l'Eau Seine Normandie	20/10/2009	20/10/2009	19/10/2010	70 089,00	F	FIXE	0,000	0,000		Α	С	N	A-1
10064941	Agence de l'Eau Seine Normandie	28/09/2009	28/09/2009	27/09/2010	32 643,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1007188	Agence de l'Eau Seine Normandie	03/09/2008	08/09/2009	07/09/2010	30 162,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10079681/01	Agence de l'Eau Seine Normandie	24/03/2010	24/03/2010	23/03/2011	19 016,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1007978	Agence de l'Eau Seine Normandie	11/03/2009	20/10/2009	19/10/2010	24 430,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1008471	Agence de l'Eau Seine Normandie	21/11/2008	29/10/2009	28/10/2010	18 160,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1010249.1	Agence de l'Eau Seine Normandie	27/04/2012	27/04/2012	23/04/2013	20 603,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1011148	Agence de l'Eau Seine Normandie	16/12/2009	16/12/2009	15/12/2010	29 419,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
101243661	Agence de l'Eau Seine Normandie	08/12/2010	08/12/2010	02/12/2011	9 952,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1013331	Agence de l'Eau Seine Normandie	13/08/2010	13/08/2010	13/08/2011	38 314,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10133951	Agence de l'Eau Seine Normandie	06/07/2011	06/07/2011	05/07/2012	294 100,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10137561	Agence de l'Eau Seine Normandie	04/08/2011	04/08/2011	03/08/2012	50 992,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10148861	Agence de l'Eau Seine Normandie	24/02/2011	24/02/2011	23/02/2012	20 863,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1015747-1	Agence de l'Eau Seine Normandie	15/10/2013	15/10/2013	09/10/2014	6 862,05	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10157481	Agence de l'Eau Seine Normandie	11/08/2011	11/08/2011	10/08/2012	16 779,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10174141	Agence de l'Eau Seine Normandie	23/03/2011	23/03/2011	22/03/2012	26 723,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10174191	Agence de l'Eau Seine Normandie	20/04/2011	20/04/2011	19/04/2012	27 835,00	F	FIXE	0,000	0,000		Α	С	N	A-1
10181751	Agence de l'Eau Seine Normandie	25/08/2011	25/08/2011	24/08/2012	28 922,00	F	FIXE	0,000	0,000		Α	С	N	A-1
10211791	Agence de l'Eau Seine Normandie	20/07/2011	20/07/2011	19/07/2012	29 696,00	F	FIXE	0,000	0,000		Α	С	N	A-1
1021267	Agence de l'Eau Seine Normandie	10/05/2012	10/05/2012	03/05/2013	60 129,00	F	FIXE	0,000	0,000		Α	С	N	A-1

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1022398-1	Agence de l'Eau Seine Normandie	25/06/2012	25/06/2012	19/06/2013	132 318,00	F	FIXE	0,000	0,000		Α	С	N	A-1
10226741	Agence de l'Eau Seine Normandie	04/09/2012	04/09/2012	04/07/2013	83 015,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10236551	Agence de l'Eau Seine Normandie	11/07/2011	11/07/2011	10/07/2012	23 379,00	F	FIXE	0,000	0,000		Α	С	N	A-1
1025627-1	Agence de l'Eau Seine Normandie	25/06/2012	25/06/2012	19/06/2013	16 387,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1025644	Agence de l'Eau Seine Normandie	02/05/2012	02/05/2012	25/04/2013	27 119,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10263981	Agence de l'Eau Seine Normandie	11/12/2012	11/12/2012	10/12/2013	20 698,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10265781	Agence de l'Eau Seine Normandie	11/12/2012	11/12/2012	10/12/2013	45 348,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1029536	Agence de l'Eau Seine Normandie	27/09/2018	27/09/2018	27/09/2019	142 109,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10295361	Agence de l'Eau Seine Normandie	04/02/2013	04/02/2013	04/02/2014	248 949,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10313691	Agence de l'Eau Seine Normandie	05/02/2013	05/02/2013	04/02/2014	16 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10313741	Agence de l'Eau Seine Normandie	21/02/2013	21/02/2013	20/02/2014	13 301,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1032273-1	Agence de l'Eau Seine	29/11/2013	29/11/2013	29/11/2014	133 831,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1033153	Agence de l'Eau Seine Normandie	27/09/2018	27/09/2018	27/09/2019	60 677,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10331531/01	Agence de l'Eau Seine	01/09/2015	31/12/2015	26/08/2016	101 777,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10331533/01	Agence de l'Eau Seine Normandie	06/09/2016	06/09/2016	05/09/2017	41 100,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1034787-1	Agence de l'Eau Seine Normandie	01/08/2013	01/08/2013	29/07/2014	13 749,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10361221/01	Agence de l'Eau Seine Normandie	01/10/2015	31/12/2015	14/09/2016	17 204,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1037121	Agence de l'Eau Seine Normandie	27/09/2018	27/09/2018	27/09/2019	50 503,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10371211-1	Agence de l'Eau Seine Normandie	01/08/2013	01/08/2013	29/07/2014	84 171,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10371281	Agence de l'Eau Seine Normandie	16/12/2013	16/12/2013	16/12/2014	110 946,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1037140(1)2012	Agence de l'Eau Seine Normandie	13/09/2012	01/01/2014	11/02/2014	30 552,00	F	FIXE	0,000	0,000		Α	С	N	A-1
10402863/01	Agence de l'Eau Seine Normandie	06/09/2016	06/09/2016	05/09/2017	81 496,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10471261 / 1	Agence de l'Eau Seine Normandie	08/12/2015	08/12/2015	07/12/2016	18 904,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10518803/01	Agence de l'Eau Seine Normandie	06/09/2016	06/09/2016	05/09/2017	51 660,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10518833/01	Agence de l'Eau Seine Normandie	06/09/2016	06/09/2016	05/09/2017	137 200,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10528801/01	Agence de l'Eau Seine	01/10/2015	01/09/2015	26/08/2016	24 454,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10540173 / 01	Agence de l'Eau Seine Normandie	21/06/2016	21/06/2016	21/06/2017	12 432,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	Р	N	A-1
1054020	Agence de l'Eau Seine Normandie	27/09/2018	27/09/2018	27/09/2019	41 996,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1056060	Agence de l'Eau Seine Normandie	27/09/2018	27/09/2018	27/09/2019	20 198,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
10577773/01	Agence de l'Eau Seine Normandie	06/09/2016	06/09/2016	05/09/2017	15 392,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1062399	Agence de l'Eau Seine Normandie	27/09/2018	27/09/2018	27/09/2019	98 188,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1065431	Agence de l'Eau Seine Normandie	27/09/2018	27/09/2018	27/09/2019	16 614,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1067858	Agence de l'Eau Seine Normandie	27/09/2018	27/09/2018	27/09/2019	112 301,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1069289	Agence de l'Eau Seine Normandie	27/09/2018	27/09/2018	27/09/2019	91 099,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1070703	Agence de l'Eau Seine Normandie	27/09/2018	27/09/2018	27/09/2019	49 733,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1073758	Agence de l'Eau Seine Normandie	27/09/2018	27/09/2018	27/09/2019	56 902,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1073922	Agence de l'Eau Seine Normandie	27/09/2018	27/09/2018	27/09/2019	44 130,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1075220	Agence de l'Eau Seine Normandie	27/09/2018	27/09/2018	27/09/2019	61 042,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1128660	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN.	30/12/2008	29/05/2009	01/10/2009	5 500 000,00	٧	EURIBOR03M	3,428	0,719		Т	Р	N	A-1
117	AGENCE FRANCE LOCALE	11/12/2015	18/12/2015	20/03/2016	3 500 000,00	F	FIXE	1,420	1,448		Т	С	N	A-1
1213633	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN.	27/01/2012	10/02/2012	01/02/2013	2 500 000,00	F	FIXE	4,510	4,511		Α	Р	N	A-1

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
					,		J	Taux	initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
413	AGENCE FRANCE LOCALE	20/10/2017	30/10/2017	20/03/2018	3 666 666,72	F	FIXE	0,980	0,998		Т	С	N	A-1
5510423	Caisse d'Epargne Ile-de-France	29/12/2017	29/03/2018	25/06/2018	6 000 000,00	F	FIXE	1,040	1,051		Т	С	N	A-1
60309024688	CREDIT AGRICOLE IDF	03/12/2010	31/12/2011	30/03/2012	4 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,330	1,095		Т	С	N	A-1
8956263	Caisse d'Epargne	28/11/2011	29/12/2011	01/06/2012	3 500 000,00	F	FIXE	4,560	4,562		Α	Р	N	A-1
ISD 053431 00	Agence de l'Eau Seine Normandie	21/06/2006	21/06/2006	21/06/2007	11 043,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
MIN281682EUR	La Banque Postale	31/12/2014	31/12/2014	01/04/2015	5 000 000,00	F	FIXE	3,680	3,732		Т	С	N	A-1
MIN506824EUR	La Banque Postale	22/12/2015	30/06/2016	01/10/2016	3 500 000,00	F	FIXE	1,520	1,528		Т	С	N	A-1
MIN512223EUR	La Banque Postale	22/12/2016	30/06/2017	01/10/2017	5 000 000,00	F	FIXE	1,140	1,152		Т	С	N	A-1
MON502179EUR	La Banque Postale	20/12/2014	29/12/2014	01/04/2015	8 000 000,00	F	FIXE	1,880	1,893		Т	С	N	A-1
STAINS 040435	Agence de l'Eau Seine Normandie	25/06/2005	25/06/2005	25/06/2006	33 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
STD 040258	Agence de l'Eau Seine Normandie	25/06/2005	25/06/2005	25/06/2006	66 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
STD 041520	Agence de l'Eau Seine Normandie	05/03/2004	23/05/2007	23/05/2008	221 819,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
STD 04375700	Agence de l'Eau Seine Normandie	09/08/2004	20/06/2007	20/06/2008	39 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
STD 050394	Agence de l'Eau Seine Normandie	24/01/2007	24/01/2007	24/01/2008	16 200,00	F	FIXE	0,000	0,000		Α	С	N	A-1
STD051503 00	Agence de l'Eau Seine Normandie	30/05/2005	07/03/2007	07/03/2008	17 632,00	F	FIXE	0,000	0,000		Α	С	N	A-1
VIL 064962	Agence de l'Eau Seine Normandie	31/10/2006	23/05/2007	23/05/2008	52 718,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
VIL 064965	Agence de l'Eau Seine Normandie	31/10/2006	23/05/2007	23/05/2008	27 400,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option					0,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

					Emprunts e	t dettes à l'o	rigine du contrat			_				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00					_				
Total général					54 247 682,77									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

1641 Empunts en euros (fotal)		Emprunts et dettes au 01/01/N											
Control Proper Institute Control Proper Inst	1						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
14 18 18 18 18 18 18 18	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de	O/N	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle	•	résiduelle (en	de taux	Index (13)	de taux d'intérêt à la date de vote du budget	Capital	-	(le cas échéant)	
1641 Empunts en euros (fotal)	163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
N 0.00 A-1 19164.29 7.83 F FIXE 0.000 2385.53 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.05 0.00	164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		41 785 590,97					3 491 334,16	660 211,12	0,00	204 334,64
0415201/01 N 0,00 A-1 24 452.40 6,17 F FIXE 0,000 3.493.20 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0	1641 Emprunts en euros (total)		0,00		41 785 590,97					3 491 334,16	660 211,12	0,00	204 334,64
043615 N 0,00 A-1 3 413,37 3,67 F FIXE 0,000 853,34 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00		N	0,00	A-1	19 164,29	7,83	F	FIXE	0,000	2 395,53	0,00	0,00	0,00
0615021 N 0,00 A-1 7 014,37 5,92 F FIXE 0,000 1 169,07 0,00 0,00 0,00 0,00 063730 00 N 0,00 A-1 7 533,30 4,00 F FIXE 0,000 1 506,66 0,00 0,00 0,00 0,00 0637311/01 N 0,00 A-1 11572,84 6,92 F FIXE 0,000 1 653,27 0,00 0,00 0,00 0,00 0649821 N 0,000 A-1 5 292,20 8,08 F FIXE 0,000 688,80 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0	0415201/01	N	0,00	A-1	24 452,40	6,17	F	FIXE	0,000	3 493,20	0,00	0,00	0,00
063730 00	043615	N	0,00	A-1	3 413,37	3,67	F	FIXE	0,000	853,34	0,00	0,00	0,00
0637311/01 N 0,00 A-1 11572,84 6,92 F FIXE 0,000 1653,27 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0	0515021	N	0,00	A-1	7 014,37	5,92	F	FIXE	0,000	1 169,07	0,00	0,00	0,00
0649621 N 0.00 A-1 5 929,20 8,08 F FIXE 0,000 668,80 0,00	063730 00	N	0,00	A-1	7 533,30	4,00	F	FIXE	0,000	1 506,66	0,00	0,00	0,00
070699 N 0,00 A-1 12519,97 5,67 F FIXE 0,000 2 086,67 0,00	0637311/01		·	A-1		·	F						•
101635 N 0,00 A-1 20 697,00 4,92 F FIXE 0,000 4139,40 0,00 0,00 0,00 0,00 1001653 N 0,00 0,00 A-1 1 18 212,40 5,50 F FIXE 0,000 1 031,80 0,00 0,00 0,00 10021091 N 0,00 A-1 5897,63 5,42 F FIXE 0,000 982,93 0,00 0,00 0,00 10024983 N 0,00 A-1 10 452,00 4,67 F FIXE 0,000 1 062,93 0,00 0,00 0,00 10054081 N 0,00 A-1 6377,63 5,75 F FIXE 0,000 1 062,93 0,00 0,00 0,00 10058691 N 0,00 A-1 13 057,20 5,67 F FIXE 0,000 2 176,20 0,00 0,00 0,00 1007188 N 0,00 A-1 8874,16 6,17 F FIXE 0,000 1 267,73 0,00 0,00 0,00 1007978 N 0,00 A-1 9771,97 5,75 F FIXE 0,000 1 210,67 0,00 0,00 0,00 0,00 1008471 N 0,00 A-1 7263,97 5,75 F FIXE 0,000 1 210,67 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1008471 N 0,00 A-1 7263,97 5,75 F FIXE 0,000 1 210,67 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1008471			·		•				,				
101653 N 0,00 A-1 5159,00 4,75 F FIXE 0,000 1031,80 0,00 0,00 0,00 0,00 10016561 N 0,00 A-1 18212,40 5,50 F FIXE 0,000 3035,40 0,00 0,00 0,00 0,00 10021091 N 0,00 A-1 5897,63 5,42 F FIXE 0,000 982,93 0,00 0,00 0,00 0,00 1004983 N 0,00 A-1 10452,00 4,67 F FIXE 0,000 2090,40 0,00 0,00 0,00 0,00 10054081 N 0,00 A-1 6377,63 5,75 F FIXE 0,000 1062,93 0,00 0,00 0,00 0,00 10058691 N 0,00 A-1 28 035,60 5,75 F FIXE 0,000 4672,60 0,00 0,00 0,00 10064941 N 0,00 A-1 13 057,20 5,67 F FIXE 0,000 2176,20 0,00 0,00 0,00 1007188 N 0,00 A-1 12 064,80 5,67 F FIXE 0,000 2176,20 0,00 0,00 0,00 10079681/01 N 0,00 A-1 88 74,16 6,17 F FIXE 0,000 1267,73 0,00 0,00 0,00 1007978 N 0,00 A-1 9771,97 5,75 F FIXE 0,000 1216,67 0,00 0,00 0,00 0,00 1008471 N 0,00 A-1 7263,97 5,75 F FIXE 0,000 1216,67 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1008471 N 0,00 A-1 7263,97 5,75 F FIXE 0,000 1216,67 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00		N	·	A-1									
10016561 N 0,00 A-1 18 212,40 5,50 F FIXE 0,000 3 035,40 0,00			·							,			·
10021091 N 0,00 A-1 5 897,63 5,42 F FIXE 0,000 982,93 0,00			·										•
1004983 N 0,00 A-1 10 452,00 4,67 F FIXE 0,000 2 090,40 0,00			·						,				•
10054081 N 0,00 A-1 6 377,63 5,75 F FIXE 0,000 1 062,93 0,00													•
10058691 N 0,00 A-1 28 035,60 5,75 F FIXE 0,000 4 672,60 0,00			·										•
10064941 N 0,00 A-1 13 057,20 5,67 F FIXE 0,000 2 176,20 0,00													•
1007188 N 0,00 A-1 12 064,80 5,67 F FIXE 0,000 2 010,80 0,00													
10079681/01 N 0,00 A-1 8 874,16 6,17 F FIXE 0,000 1 267,73 0,00 0,00 0,00 0,00 1007978 N 0,00 A-1 9 771,97 5,75 F FIXE 0,000 1 628,67 0,00 0,00 0,00 1008471 N 0,00 A-1 7 263,97 5,75 F FIXE 0,000 1 210,67 0,00 0,00 0,00			·										•
1007978 N 0,00 A-1 9 771,97 5,75 F FIXE 0,000 1 628,67 0,00 0,00 0,00 1008471 N 0,00 A-1 7 263,97 5,75 F FIXE 0,000 1 210,67 0,00 0,00 0,00			·										•
1008471 N 0,00 A-1 7 263,97 5,75 F FIXE 0,000 1 210,67 0,00 0,00 0,00													•
			·		•								•
1010249.1 N 0,00 A-1 12 361,82 8,25 F FIXE 0,000 1373,53 0,00 0,00 0,00	1010249.1		·		12 361,82	8,25	F	FIXE		1 373,53		0,00	•

		Emprunts et dettes au 01/01/N											
							Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
1011148	N	0,00	A-1	11 767,57	5,92	F	FIXE	0,000	1 961,27	0,00	0,00	0,00	
101243661	N	0,00	A-1	4 644,24	6,92	F	FIXE	0,000	663,47	0,00	0,00	0,00	
1013331	N	0,00	A-1	17 879,84	6,58	F	FIXE	0,000	2 554,27	0,00	0,00	0,00	
10133951	N	0,00	A-1	169 261,66	7,50	F	FIXE	0,000	21 157,72	0,00	0,00	0,00	
10137561	N	0,00	A-1	27 195,71	7,58	F	FIXE	0,000	3 399,47	0,00	0,00	0,00	
10148861	N	0,00	A-1	11 126,91	7,08	F	FIXE	0,000	1 390,87	0,00	0,00	0,00	
1015747-1	N	0,00	A-1	4 574,70	9,75	F	FIXE	0,000	457,47	0,00	0,00	0,00	
10157481	N	0,00	A-1	8 948,80	7,58	F	FIXE	0,000	1 118,60	0,00	0,00	0,00	
10174141	N	0,00	A-1	14 252,29	7,17	F	FIXE	0,000	1 781,53	0,00	0,00	0,00	
10174191	N	0,00	A-1	14 845,31	7,25	F	FIXE	0,000	1 855,67	0,00	0,00	0,00	
10181751	N	0,00	A-1	15 425,09	7,58	F	FIXE	0,000	1 928,13	0,00	0,00	0,00	
10211791	N	0,00	A-1	15 837,89	7,50	F	FIXE	0,000	1 979,73	0,00	0,00	0,00	
1021267	N	0,00	A-1	36 077,40	8,33	F	FIXE	0,000	4 008,60	0,00	0,00	0,00	
1022398-1	N	0,00	A-1	79 390,80	8,42	F	FIXE	0,000	8 821,20	0,00	0,00	0,00	
10226741	N	0,00	A-1	49 809,02	8,50	F	FIXE	0,000	5 534,33	0,00	0,00	0,00	
10236551	N	0,00	A-1	12 468,80	7,50	F	FIXE	0,000	1 558,60	0,00	0,00	0,00	
1025627-1	N	0,00	A-1	9 832,18	8,42	F	FIXE	0,000	1 092,47	0,00	0,00	0,00	
1025644	N	0,00	A-1	16 271,42	8,25	F	FIXE	0,000	1 807,93	0,00	0,00	0,00	
10263981	N	0,00	A-1	12 418,78	8,92	F	FIXE	0,000	1 379,87	0,00	0,00	0,00	
10265781	N	0,00	A-1	27 208,80	8,92	F	FIXE	0,000	3 023,20	0,00	0,00	0,00	
1029536	N	0,00	A-1	142 109,00	14,67	F	FIXE	0,000	9 473,93	0,00	0,00	0,00	
10295361	N	0,00	A-1	165 966,00	9,08	F	FIXE	0,000	16 596,60	0,00	0,00	0,00	
10313691	N	0,00	A-1	11 166,65	9,08	F	FIXE	0,000	1 116,67	0,00	0,00	0,00	
10313741	N	0,00	A-1	8 867,35	9,08	F	FIXE	0,000	886,73	0,00	0,00	0,00	
1032273-1	N	0,00	A-1	89 220,65	9,83	F	FIXE	0,000	8 922,07	0,00	0,00	0,00	
1033153	N	0,00	A-1	60 677,00	14,67	F	FIXE	0,000	4 045,13	0,00	0,00	0,00	
10331531/01	N	0,00	A-1	81 421,61	11,58	F	FIXE	0,000	6 785,13	0,00	0,00	0,00	
10331533/01	N	0,00	A-1	35 620,00	12,67	F	FIXE	0,000	2 740,00	0,00	0,00	0,00	
1034787-1	N	0,00	A-1	9 166,00	9,50	F	FIXE	0,000	916,60	0,00	0,00	0,00	
10361221/01	N	0,00	A-1	14 623,40	16,67	F	FIXE	0,000	860,20	0,00	0,00	0,00	
1037121	N	0,00	A-1	50 503,00	14,67	F	FIXE	0,000	3 366,87	0,00	0,00	0,00	

		Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
10371211-1	N	0,00	A-1	56 114,00	9,50	F	FIXE	0,000	5 611,40	0,00	0,00	0,00	
10371281	N	0,00	A-1	76 031,95	9,92	F	FIXE	0,000	7 603,17	0,00	0,00	0,00	
1037140(1)2012	N	0,00	A-1	20 368,00	9,08	F	FIXE	0,000	2 036,80	0,00	0,00	0,00	
10402863/01	N	0,00	A-1	70 629,86	12,67	F	FIXE	0,000	5 433,07	0,00	0,00	0,00	
10471261 / 1	N	0,00	A-1	15 123,19	11,92	F	FIXE	0,000	1 260,27	0,00	0,00	0,00	
10518803/01	N	0,00	A-1	44 772,00	12,67	F	FIXE	0,000	3 444,00	0,00	0,00	0,00	
10518833/01	N	0,00	A-1	118 906,66	12,67	F	FIXE	0,000	9 146,67	0,00	0,00	0,00	
10528801/01	N	0,00	A-1	19 563,19	11,58	F	FIXE	0,000	1 630,27	0,00	0,00	0,00	
10540173 / 01	N	0,00	A-1	10 774,40	12,42	F	FIXE	0,000	828,80	0,00	0,00	0,00	
1054020	N	0,00	A-1	41 996,00	14,67	F	FIXE	0,000	2 799,73	0,00	0,00	0,00	
1056060	N	0,00	A-1	20 198,00	14,67	F	FIXE	0,000	1 346,53	0,00	0,00	0,00	
10577773/01	N	0,00	A-1	13 339,74	12,67	F	FIXE	0,000	1 026,13	0,00	0,00	0,00	
1062399	N	0,00	A-1	98 188,00	14,67	F	FIXE	0,000	6 545,87	0,00	0,00	0,00	
1065431	N	0,00	A-1	16 614,00	14,67	F	FIXE	0,000	1 107,60	0,00	0,00	0,00	
1067858	N	0,00	A-1	112 301,00	14,67	F	FIXE	0,000	7 486,73	0,00	0,00	0,00	
1069289	N	0,00	A-1	91 099,00	14,67	F	FIXE	0,000	6 073,27	0,00	0,00	0,00	
1070703	N	0,00	A-1	49 733,00	14,67	F	FIXE	0,000	3 315,53	0,00	0,00	0,00	
1073758	N	0,00	A-1	56 902,00	14,67	F	FIXE	0,000	3 793,47	0,00	0,00	0,00	
1073922	N	0,00	A-1	44 130,00	14,67	F	FIXE	0,000	2 942,00	0,00	0,00	0,00	
1075220	N	0,00	A-1	61 042,00	14,67	F	FIXE	0,000	4 069,47	0,00	0,00	0,00	
1128660	N	0,00	A-1	3 319 788,34	10,50	V	EURIBOR03M	0,072	269 889,28	2 349,91	0,00	561,18	
117	N	0,00	A-1	2 800 000,04	11,92	F	FIXE	1,420	233 333,32	39 049,01	0,00	1 214,89	
1213633	N	0,00	A-1	1 692 462,92	8,08	F	FIXE	4,510	156 614,51	76 330,08	0,00	63 383,83	
413	N	0,00	A-1	3 361 111,16	10,92	F	FIXE	0,980	305 555,56	32 254,73	0,00	998,15	
5510423	N	0,00	A-1	5 700 000,00	14,17	F	FIXE	1,040	400 000,00	57 720,00	0,00	1 060,00	
60309024688	N	0,00	A-1	2 600 000,00	12,92	V	EURIBOR03M	0,261	200 000,00	7 177,68	0,00	50,30	
8956263	N	0,00	A-1	2 372 252,50	8,42	F	FIXE	4,560	219 069,34	108 174,71	0,00	57 408,80	
ISD 053431 00	N	0,00	A-1	2 208,60	2,42	F	FIXE	0,000	736,20	0,00	0,00	0,00	
MIN281682EUR	N	0,00	A-1	3 750 000,05	11,00	F	FIXE	3,680	333 333,32	133 400,00	0,00	31 433,33	
MIN506824EUR	N	0,00	A-1	2 975 000,03	12,50	F	FIXE	1,520	233 333,32	43 890,00	0,00	10 418,33	
MIN512223EUR	N	0,00	A-1	4 583 333,35	13,50	F	FIXE	1,140	333 333,32	50 825,00	0,00	12 112,50	

					1	Emprunt	s et dettes au 01/01	1/N	_			
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
MON502179EUR	N	0,00	A-1	6 000 000,05	11,00	F	FIXE	1,880	533 333,32	109 040,00	0,00	25 693,33
STAINS 040435	N	0,00	A-1	4 400,00	1,42	F	FIXE	0,000	2 200,00	0,00	0,00	0,00
STD 040258	N	0,00	A-1	8 866,71	1,42	F	FIXE	0,000	4 433,34	0,00	0,00	0,00
STD 041520	N	0,00	A-1	59 151,76	3,33	F	FIXE	0,000	14 787,94	0,00	0,00	0,00
STD 04375700	N	0,00	A-1	10 400,00	3,42	F	FIXE	0,000	2 600,00	0,00	0,00	0,00
STD 050394	N	0,00	A-1	4 320,00	3,00	F	FIXE	0,000	1 080,00	0,00	0,00	0,00
STD051503 00	N	0,00	A-1	4 701,86	3,17	F	FIXE	0,000	1 175,47	0,00	0,00	0,00
VIL 064962	N	0,00	A-1	14 058,17	3,33	F	FIXE	0,000	3 514,54	0,00	0,00	0,00
VIL 064965	N	0,00	A-1	7 306,65	3,33	F	FIXE	0,000	1 826,67	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		41 785 590,97					3 491 334,16	660 211,12	0,00	204 334,64

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

EPT Plaine Commune - Assainissement - BP - 2019

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	92	0	0	euro 0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	41 785 590,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert			Instrument de couverture									
Instruments de couverture						Nature de la			Date de fin du contrat		Périodicité		Primes éventuelles	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat		de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture										
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	Difference de l'emment	Taux payé		Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)					
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture			
Taux fixe (total)						0,00	0,00					
Taux variable simple (total)						0,00	0,00					
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00					
Total						0,00	0,00					

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

7.01. 217.1. 220 1 1.010.101.0 21. 22.0 22.1 1.12.0 7.11.0 1.0						
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSE PROPRES	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	3 900 446,00	I 3 900 446,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	3 500 000,00	3 500 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 500 000,00	3 500 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	400 446,00	400 446,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	400 446,00	400 446,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 900 446,00	0,00	0,00	3 900 446,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

		NOLOT KOT KEO	
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	4 978 299,00	III 4 978 299,00
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	1 600 000,00	1 600 000,00
10222	FCTVA	1 600 000,00	1 600 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	3 378 299,00	3 378 299,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28128	Aménagement Autres terrains	592,00	592,00
281532	Réseaux d'assainissement	515 117,00	515 117,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	968 548,00	968 548,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	5 106,00	5 106,00
28182	Matériel de transport	17 220,00	17 220,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	4 702,00	4 702,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 867 014,00	1 867 014,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 978 299,00	0,00	0,00	0,00	4 978 299,00

	М	ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 900 446,00
Ressources propres disponibles	IV	4 978 299,00
Solde	V = IV - II (6)	1 077 853,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense de la dépense transférée lement Date de la dépense transférée au compte 481		Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)	
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux (3)	Taux initi Index (4)	al Taux actua- riel (5)	à la date u budget Index (4)	 Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	D1 E
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	D4.0
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subve	entions à verser en annuités	0,00	0,00	0,00			
8018 Autre	es engagements donnés	0,00	0,00	0,00			
Au profit d	organismes publics	0,00	0,00	0,00			
Au profit d	'organismes privés (1)	0,00	0,00	0,00			
	TO ⁻	ΓAL			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

⁻ la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
	Т	OTAL	·	·	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP		Montant des CP		
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2019-A-PROT MILI	0,00	5 609 296,00	5 609 296,00	0,00	1 289 296,00	4 320 000,00
2019-A-CCD ASSAI	0,00	2 650 000,00	2 650 000,00	0,00	2 650 000,00	200 000,00
2019-A-AV PWILSO	0,00	1 950 000,00	1 950 000,00	0,00	650 000,00	1 300 000,00
2019-A-LUTTER I	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00
2019-A-CAMPUS CO	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00
2019-A-MATERIELS	0,00	350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00	50 000,00
2019-A-VOIES NON	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	0,00	700 000,00	900 000,00
2019-A-RUE AUVRY	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00	40 000,00	560 000,00
2019-A-RUE HULEU	0,00	1 340 000,00	1 340 000,00	0,00	460 000,00	880 000,00
2019-A-AV POTIER	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00	0,00	30 000,00	2 070 000,00
2019-A- RESEAU S	0,00	2 473 000,00	2 473 000,00	0,00	103 000,00	2 370 000,00
2019-A-PROG PLUR	0,00	146 397,00	146 397,00	0,00	72 859,00	0,00
2019-A-RUE F AUF	0,00	690 000,00	690 000,00	0,00	510 000,00	180 000,00
2019-A-V HUGO-PE	0,00	740 000,00	740 000,00	0,00	90 000,00	650 000,00
2019-A-PATRIMOIN	0,00	736 431,00	736 431,00	0,00	736 431,00	221 000,00
2019-A-MISE EN C	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	10 000,00
2019-A-RUE ST GR	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	900 000,00	100 000,00
2019-A-DIVERS RE	0,00	1 836 263,00	1 836 263,00	0,00	396 082,00	300 000,00
2019-A-PROJET AM	0,00	770 000,00	770 000,00	0,00	1 270 000,00	230 000,00
2019-A-DEVOIEMEN	0,00	1 305 000,00	1 305 000,00	0,00	1 445 181,00	1 300 000,00
2019-A-RUE FONTE	0,00	625 000,00	625 000,00	0,00	50 000,00	575 000,00

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	PLOIS BUDGETAIRE	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation. PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seulil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	_
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

EPT Plaine Commune - Assainissement - BP - 2019

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 80 Nombre de membres présents : 57 Nombre de suffrages exprimés : 57

VOTES:
Pour: 49
Contre: 0
Abstentions: 8

Date de convocation: 03/04/2019

Présenté par (1) le président, A Saint-Denis le 09/04/2019 (1) le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Saint-Denis, le 09/04/2019 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

	•
Patrick BRAOUEZEC, Président EPT PLAINE COMMUNE	
Taking Bro (OCEEEO, Trodacin Er Tr Erinte OCIMINOTE	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : Le Conseil de territoire.